

Agir en prévention des risques psychosociaux (RPS) et en faveur de la qualité de vie au travail (QVT)



RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE :

Article L. 4121-1 du code du travail prévoit que « l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ». La formation et l'information des salariés sur la nature des risques professionnels auxquels ils sont confrontés fait partie intégrante de ces mesures.

OBJECTIFS :

- ◆ Acquérir les points de repères essentiels à une prévention des risques psychosociaux efficace ;
- ◆ Connaître le cadre réglementaire régissant les RPS, les niveaux de prévention et les actions associées ;
- ◆ Connaître les rôles et responsabilités de chacune des parties prenantes (Direction, acteurs de la prévention et collaborateurs) ;
- ◆ Prendre conscience du rôle central du manager dans l'animation de la prévention ;
- ◆ Être capable de repérer les signaux faibles de RPS et savoir quelle conduite privilégier ;
- ◆ Intégrer les bonnes pratiques génératrices de qualité de vie au travail pour un effet dans la durée.

PROGRAMME :

◆ Première partie - Introduction

- * Introduction (tour de table, échange sur le questionnaire amont)
- * Discussion sur les freins à la prévention des RPS

◆ Deuxième partie – Points de repère

- * RPS : définition, manifestations, facteurs d'émergence
- * Qualité de vie au travail, de quoi parle-t-on ?
- * Cadre réglementaire et sanctions applicables
- * Les 3 niveaux de prévention et exemples d'actions associées
- * Les rôles et responsabilités (direction, managers, collaborateurs, acteurs de la prévention)
- * Illustrations / cas pratiques
- * Les acteurs de la prévention

◆ Troisième partie – Le rôle du manager

- * Reconnaître les signaux faibles de RPS
- * Exemples de bonnes pratiques de management
- * Outils et méthodes pour agir en faveur de la prévention
- * Identifier ses zones d'influence pour faire le tri entre ce qui est urgent et important

◆ Quatrième partie – Les bonnes pratiques QVT

- * Exemples de référentiels QVT simples et pratiques
- * Initiation à la technique de l'écoute active dans le cadre d'un entretien
- * Définition et mise en pratique de la situation problème pour identifier et répondre à une situation de crise
- * Exemples d'indicateurs de pilotage RPS

METHODES - MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ◆ En présentiel ou à distance ;
- ◆ Mobilisation de supports pédagogiques (vidéos, documents...), de sources institutionnelles reconnues en matière de prévention des risques professionnels et de modalités d'animation ludiques et dynamiques (débat mouvant, world café, jeux de rôle...).

PUBLIC CONCERNE :

Managers

PRE-REQUIS :

Maîtrise de la langue française

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12 personnes (maximum)

DUREE DE LA FORMATION : 1 jour (7h)

EVALUATION - REMARQUES :

- ◆ Les acquis théoriques sont évalués sous forme de QCM ;
- ◆ Une attestation de formation est remise à l'issue de la formation.

MOYENS DE SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.